

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE CIAS 2018

### 1- Obligations et textes de référence :

La loi du 6 février 1992, dans ses articles 11 et 12, a étendu aux communes de 3 500 habitants et plus, ainsi qu'aux régions, l'obligation d'organiser un débat sur les orientations générales du budget qui était déjà prévue pour les départements (loi du 2 mars 1982). L'article L.2312-1 du CGCT reprend cette disposition : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8". Ce débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget par l'Assemblée. Les mêmes dispositions existent relativement aux départements (L. 3312-1<sup>1</sup>). La loi NOTRe, promulguée le 7 août 2015, en a modifié les modalités de présentation.

### 2- Contenu et apport de la Loi NOTRe :

« Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique. »

Le ROB n'est pas qu'un document interne : il doit être transmis au préfet et au président de l'EPCI dont la commune est membre mais aussi faire l'objet d'une publication, notamment sur le site internet de la commune.

### 3- Présentation synthétique des éléments essentiels de la structure en conformité avec la loi NOTRe

Ces éléments seront donnés dans le rapport d'orientation budgétaire :

- POPULATION : 38 136
- COMPOSITION DE L'EXECUTIF :

<sup>1</sup> Source : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/lelaboration-budget>

Délégués	Délégués cooptés
M. BATIGNE Gérard	M. ALINGRIN Rémy
M. BRAEM Bernard	Mme. ARQUIE Dominique
Mme. CABROL Elyette	Mme. AZEMA Jacqueline
M. DAURIAC Jacques	M. DOS SANTOS Fausto
M. GAGNOULET Bernard	Mme. DUPUY Monique
M. GARCIA LUC	M. GRANAL Gilbert
Mme. GODEFROID Dominique	M. GREZE Michel
M. JUNCY Gérard	Mme. GUITARD Anne-Marie
Mme. COLOMINE Elodie	Mme. IZARD Solange
Mme. LOÏS Lydie	Mme. AMBAR Chantal
M. MENAGER Jean-Michel	Mme. LAGUIERCE Valérie
M. PECH Olivier	Mme. MERKLING Violette
M. RIVEL Jean-Luc	Mme. QUINTON Cécile
Mme. RUPERAS-BOFFELLI Sylvette	M. RICHOU- PICYK Jean-Luc
Mme. SORIANO Marie-Claire	M. SENTENAC Thierry
M. VIVEN Boris	Mme. SEUX Martine

- RESSOURCES PAR SECTION (2017)

<i>Sens</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
<b>Recettes</b>	1 121 315.40 €	27 266.45 €
<b>Dépenses</b>	1 130 618.83 €	187 489.27 €
<b>TOTAL</b>	<b>-9 303.43 €</b>	<b>-160 222.82 €</b>

- NIVEAU DE L'ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITE : aucun emprunt sur ce budget.
- NIVEAU DES TAUX D'IMPOSITION : aucun, les ressources proviennent du versement d'une subvention de fonctionnement du SIVOM.
- ETAT DES EFFECTIFS ET CHARGES DU PERSONNEL :

Appartiennent au tableau des effectifs de la collectivité :

	Emploi	ETP	Filière	Occup. de l'emploi	Grade de l'agent occupant le poste
M. Petit Tony	Chef de service Restauration	1	Filière technique	Titulaire	Adjoint technique principal de 1ère classe
Mlle. Bontemps Ghislaine	Livraison	1	Filière technique	Titulaire	Adjoint technique territorial
Mme. Canal Sonia	Livraison	1	Filière technique	Titulaire	Adjoint technique territorial

M. Gelmi Silvio	Livraison	1	Filière technique	Titulaire	Adjoint technique territorial
M. Bouysset Sabrina	Livraison	1	Filière technique	CDD	Contractuel
MMussato David	Livraison	1	Filière technique	Titulaire	Adjoint Technique territorial
M. Marty Jean-François	Livraison	1	Filière technique	Titulaire	Adjoint technique territorial
Mme. Rebinguet Hélène	Agent d'accueil	1	Filière administrative	Titulaire	Adjoint adm. territorial
Mme Lemaître Christelle	Agent d'accueil	0,50	Filière administrative	Titulaire	Adjoint adm. territorial principal 2ème classe
Mme. Romera Bruna	Agent entretien archives	0,48	Filière administrative	Titulaire	Adjoint Adm. Territorial principal de 2ème classe
Mme. Portal Aurélie	Assistante de Direction	1	Filière administrative	Titulaire	Adjoint Adm. Territorial
TOTAL ETP		9,98			

#### 4- Bilan d'activité du Service de Restauration de l'année 2017 :

Nombre de repas servis :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Cantines SIVOM</b>	57 055	57 064	57 973	60 143	62 567	64 309	69 532	73 197	<b>74 346</b>
<b>Centres de loisirs</b>	2 630	2 886	2 659	2 475	1 431	1 747	Éléments cumulés	Éléments cumulés	Éléments cumulés
<b>Conventionnement divers</b>	58	1 216	1 498	864	732	388	2 904	3 306	<b>1 709</b>
<b>Conseil Général</b>	6 867	10 543	11 503	14 956	17 821	21 823	23 910	26 559	<b>29 817</b>
<b>Pers. Agées</b>	40 768	43 875	40 140	46 932	52 942	52 681	50 480	51 094	<b>48 348</b>
<b>TOTAL</b>	<b>107 378</b>	<b>115 584</b>	<b>113 773</b>	<b>125 370</b>	<b>135 493</b>	<b>140 948</b>	<b>146 826</b>	<b>154 156</b>	<b>154 220</b>

DECOMPOSITION DES REPAS SERVIS SUR NOTRE TERRITOIRE :

COMMUNE	REPAS PERSONNES AGEES			REPAS CANTINES		
	2016	2017	Evolution	2016	2017	Evolution
ARMISSAN	1 056	<b>753</b>	-303	9 607	<b>8 687</b>	-920
BAGES	1 682	<b>1 860</b>	+178			
BIZANET	1 220	<b>1 414</b>	+194	13 839	<b>14 259</b>	+420
COURSAN	12 144	<b>11 332</b>	-812			
CUXAC	5 220	<b>6 187</b>	+967			
FLEURY	8 181	<b>7 079</b>	-1 102			
GRUISSAN	6 244	<b>6 697</b>	+453			
MARCORIGNAN	2 173	<b>2 473</b>	+300	6 796	<b>7 289</b>	+493
MONTREDON	3 820	<b>3 228</b>	-592	9 993	<b>11 167</b>	+1 174
MOUSSAN	2 010	<b>1 566</b>	-444	11 756	<b>11 950</b>	+194
NEVIAN	2 189	<b>1 173</b>	-1 016	5 252	<b>5 640</b>	+388
OUVEILLAN	5 344	<b>5 582</b>	+238	15 954	<b>15 354</b>	-600
RAISSAC	95	<b>144</b>	+49			
SALLES	4 884	<b>5 580</b>	+696			
VILLEDAIGNE	831	<b>1 360</b>	+529			
VINASSAN	5 314	<b>4 546</b>	-768			
<b>TOTAL</b>	<b>62 407</b>	<b>60 974</b>	<b>-1 433</b>	<b>73 197</b>	<b>74 346</b>	<b>+1 149</b>

#### REPAS SERVIS SUR LE GINESTACOIS :

COMMUNE	Payant intégral	APA	DDS	TOTAL
ARGELIERS	1 647	1 873	0	<b>3 520</b>
BIZE	1 672	242	0	<b>1 914</b>
GINESTAS	413	966	0	<b>1 379</b>
MIREPEISSET	772	0	0	<b>772</b>
MAILHAC	204	179	0	<b>383</b>
POUZOLS	399	280	0	<b>679</b>
ST MARCEL	1 655	889	0	<b>2 544</b>
ST NAZAIRE	1 542	538	0	<b>2 080</b>
ST VALLIERE	287	464	0	<b>751</b>
SALLELES	1 240	718	0	<b>1 958</b>
VENTENAC	1 012	199	0	<b>1 211</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 843</b>	<b>6 348</b>	<b>0</b>	<b>17 191</b>

L'an dernier sur ce territoire, nous avons servi 15 246 repas. On constate donc une nette augmentation du service sur ce territoire.

#### EN CONCLUSION SUR L'ACTIVITE :

Le service a connu une hausse de son activité pour la sixième année consécutive malgré une hausse des tarifs au début de l'année.

Nous avons fini l'année avec 64 repas servis en plus par rapport à 2016, il y a plusieurs raisons à cela :

- Nous avons perdu quelques bénéficiaires sur notre territoire (-1 433 repas) mais nous en avons gagné (+1 945 repassur le Ginestacois).
- Nous avons perdu beaucoup en matière de centres de loisirs et de conventionnés (-1 597 : arrêt de la MJC et centre d'Armissan/Vinassan non servi cet été), et de l'autre côté, nous avons servi 1 149 repas de plus en restaurants scolaires.

## 5- Point financier sur le service

RECETTES		DEPENSES	
PRODUITS DE L'ACTIVITE		CHARGES DE PERSONNEL	Annuel
<b>Personnes âgées</b>	<b>Annuel</b>	Masse salariale	124 045,69 €
Personnes âgées non prélevées	423 460,55 €	Charges	89 200,00 €
Personnes âgées prélevées	32 455,70 €	CIOS	3 575,00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>455 916,25 €</b>	FIPHP	298,10 €
<b>Conseil Départemental</b>	<b>Annuel</b>	Médecine professionnelle	392,47 €
APA	113 625,17 €	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>217 511,26 €</b>
DDS PA	2 644,90 €	<b>FACTURES FOURNISSEURS</b>	<b>Annuel</b>
DDS PH	1 753,20 €	Prestataire de repas	582 672,52 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>118 023,27 €</b>	Conditionnement	2 863,22 €
<b>Communes/Conventionnés</b>	<b>Annuel</b>	Fournitures entretien	27,48 €
Armissan	32 218,80 €	Fourniture petit équipement	1 132,86 €
Bizanet	52 714,80 €	Epicerie/divers alimentation	196,55 €
Marcorignan	27 692,00 €	Abonnement Elis	2 102,11 €
Montredon	41 353,60 €	Carburants	10 984,92 €
Montredon (ALSH)	6 155,60 €	Location Petit Forestier	40 946,80 €
Moussan	43 775,60 €	Entretien véhicules	- €
Névian	20 930,40 €	Groupama véhicules	- €
Ouveillan	57 653,20 €	Télépéage	772,90 €
MJC	1 774,80 €	Dexia	9 884,22 €
CIAS	13 816,84 €	Autres	3 049,89 €
Autres	1 753,00 €	LOYER	6 200,00 €
Repas Personnel	1 586,46 €		- €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>301 425,10 €</b>	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>660 833,47 €</b>
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>Annuel</b>	<b>FRAIS BANCAIRES</b>	<b>Annuel</b>
Indemnités journalières	0,00 €	Rejets de prélèvement	- €
Assurance du personnel	7 847,31 €	Annulation de titres	89,10 €
Remboursement CUI	12 098,54 €	Frais chèques impayés	- €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>19 945,85 €</b>	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>89,10 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>895 310,47 €</b>	<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>Annuel</b>
		Lissés sur l'année	8 308,87 €
		<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>8 308,87 €</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>886 742,70 €</b>

Résultat financier 2017 + 9 275,81 €

## 6- Bilan de l'année concernant l'Administration Générale

Il n'y a pas de bilan en termes d'activité à dresser de ce service. Il est composé de deux agents d'accueil, de l'agent en charge des archives, et pour 6 mois de l'année notre Assistante RH.

## Bilan budgétaire de l'année (toutes sections confondues)

<i>Sens</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
<b>Recettes</b>	1 121 315.40 €	27 266.45 €
<b>Dépenses</b>	1 130 618.83 €	187 489.27 €
<b>TOTAL</b>	<b>-9 303.43 €</b>	<b>-160 222.82 €</b>

### Fonctionnement Recettes :

BP	DM	BUDGET TOTAL	REALISE
1 424 467.64 €		1 424 467.64 €	1 121 315.40 €

Les recettes étaient envisagées de la manière suivante :

- Ch. 002 « Résultat d'exploitation reporté » pour 272 141.71€. Cette somme s'inscrit budgétairement mais ne se réalise pas car il s'agit de faire apparaître les résultats cumulés du budget.
- Ch.013 « Atténuation de charges » 5 000.00 € ont été budgétés. La longue maladie du Chef de Service nous a conduits à percevoir plus : 7 847.31 €. La maladie de notre agent d'accueil nous a vus encaisser un remboursement de 830.22 €. Au total, nous avons perçu 8 677.53 €.
- Ch. 70 « Vente de produits fabriqués » 911 245.93 € ont été budgétés. Nous en avons réalisé 878 456.54 €. Dans ce chapitre, une autre recette a été constatée : 4 076.46 €. Elle correspond au remboursement de frais de fonctionnement du SSIAD et au remboursement des budgets annexes à la location des téléphones fixes.
- Ch. 74 « Dotations », 220 000.00 € étaient prévus et ont été réalisés. Cette somme est constituée par le virement du SIVOM. 58,54 € ont été également perçus. Il s'agit d'une régularisation de cotisation du CDG en notre faveur.
- Ch. 76 « Produits financiers » il s'agit des remboursements sur CUI. 16 080.00 € avaient été anticipés, 13 996.66 € ont été réalisés. Il n'y en aura plus en 2018 puisque ces contrats ont été supprimés.

### Fonctionnement Dépenses :

- **Chapitre 011 : « Charges à caractère Général »**

BP	DM	BUDGET TOTAL	REALISE
755 580.00 €		755 580.00 €	727 841.85 €

L'ensemble des dépenses a été maîtrisé. Aussi nous ne nous attarderons que sur quelques articles méritant commentaire :

#### Article 6042 « Achat de prestations de services »

600 000.00 € ont été prévus.

Nous en avons réalisé 582 612.78 €

**Article 60636 « Vêtements de travail »**

250.00 € avaient été prévus au cas où. 470.73 € ont été réalisés. Les agents du Service de Restauration ont bénéficié de vêtements adaptés à l'été et à l'hiver. C'était une demande de leur part.

**Art. 6064 « Fournitures administratives »**

3 300.00 € étaient budgétés. 4 097.54 € ont été réalisés. Cette année nous avons utilisé notamment plus de papier que d'habitude et nous avons dû effectuer plusieurs grosses commandes pour l'année.

**Art. 6226 « Honoraires »**

Chaque année nous prévoyons environ 1 500.00 € sur cet article par prudence car il est impossible de savoir avec précision quelles seront les dépenses à effectuer auprès de l'avocat. Cette année nous avons dépensé 2 328.00 €.

**Art. 6231 « Annonces et insertions »**

Nous avons prévu 3 000.00 € pour satisfaire aux besoins de publicité des deux marchés que nous avons passés. La somme totale dépensée aura été de 4 811.52 €.

**Art. 6236 « catalogues et imprimés »**

Aucune somme n'était prévue à cet article. Nous avons réalisé 1 137.00 € de dépenses en flyers pour la structure.

Le reste des dépenses est resté dans l'ordre des prévisions établies.

- **Chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés »**

BP	DM	BUDGET TOTAL	REALISE
331 130.00 €		331 130.00 €	312 987.01 €

Une marge suffisante avait été prise lors de l'élaboration du budget.

- **Chapitre 042 « Opérations d'ordre et de transfert »**

Ce chapitre n'appelle aucun commentaire particulier, il concerne les amortissements.

BP	DM	BUDGET TOTAL	REALISE
22 588.44 €		22 588.44 €	22 588.44 €

- **Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »**

BP	DM	BUDGET TOTAL	REALISE
308 373.27 €		308 373.27 €	65 002.96 €

Dans les dépenses réalisées on compte les 62 802.96 € de subvention au SAD pour atténuation du tarif, et les 2 200.00 € de subvention à l'amicale du personnel.

- **Chapitre 66 « Charges financières »**

BP	DM	BUDGET TOTAL	REALISE
50.00 €	1 793.32 €	1 843.32 €	1 843.32 €

Le chapitre n'avait été crédité que de 50.00 €. Au final, c'est dans ce chapitre que nous avons dû passer les frais liés à la ligne de trésorerie, soit 1 843.32 €.

- **Chapitre 67 « Charges exceptionnelles »**

BP	DM	BUDGET TOTAL	REALISE
6 745.93 €	-1 793.32 €	4 952.61 €	355 .25 €

Ce chapitre correspond à des annulations de titres sur exercices antérieurs. C'est à partir de lui qu'a été effectué le virement de crédits pour alimenter le chapitre 66. Il n'y a rien de particulier à en dire puisque nous n'avons connu que 355.25 € d'annulations, ce qui est peu comparé aux exercices antérieurs.

**EN CONCLUSION SUR LE RESULTAT BUDGETAIRE DU CIAS :**

La section présente un déficit de 9 303.43 €.

	Fonctionnement
Solde 2016	272 141.71 €
Résultat 2017	-9 303.43 €
<b>Solde 2017</b>	<b>262 838.28 €</b>

## Investissement Recettes :

226 284.20 € ont été budgétés, nous en avons réalisé 27 266.45 €.

Les recettes budgétées sont liées à une reprise des résultats de l'année précédente, aux amortissements, et au FCTVA.

## Investissement Dépenses :

226 284.20 € étaient inscrits, 187 489.27 € ont été dépensés.

Une dépense a été effectuée : elle concerne l'achat du nouveau serveur pour 12 489.27 €.

Nous avons réalisé un remboursement d'avance du SIVOM au CIAS de 175 000.00 €.

### EN CONCLUSION SUR LE RESULTAT BUDGETAIRE DU CIAS EN INVESTISSEMENT :

Pas de commentaire particulier. Le résultat fortement négatif de 160 222.82 € s'explique par le remboursement attendu de l'avance du SIVOM.

	<b>Investissement</b>
Solde 2016	199 017.75 €
Résultat 2017	-160 222.82 €
<b>Solde 2017</b>	<b>38 794.93 €</b>

## ORIENTATIONS PROPOSEES POUR 2018

### ***SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :***

L'objectif principal est de poursuivre la bonne activité du Service de Restauration pour maintenir le service dans le positif côté qualité. Le Service de Restauration devra absorber le salaire de Sabrina BOUYSET en CDD à l'année sans aucune contrepartie financière (suppression des CUI).

L'Administration générale va voir arriver la ou le futur remplaçant(e) de notre agent d'accueil qui part à la retraite en décembre.

Si le Comité Syndical du SIVOM accepte le principe de virement de sommes supplémentaires au CIAS pour des raisons de trésorerie, nous aurons les fonds nécessaires pour absorber les deux éléments exposés ci-dessus.

### ***SUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT:***

Aucun investissement n'est prévu sur ce budget.